

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 16 JANVIER

## M. le Président de la République a donné, hier soir, sa démission.

### ÉTONNEMENT ÉTONNANT

M. Henri Maret, dans son *Radical*, s'étonne dououreusement que les collectivistes tirent à eux, comme une couverture d'hiver, et sans aucun souci de leurs alliés, le scrutin sur la proposition de M. Millerand en faveur de M. Gérault-Richard. L'arithmétique devrait — insiste M. Maret — leur commander la modestie.

Deux cent quatre voix ont demandé jeudi l'élargissement de M. Gérault-Richard et les socialistes ne sont que quarante-quatre! « Or, si nous comptons bien, dit le spirituel directeur du *Radical*, quarante-quatre ne font pas tout à fait le quart de deux cent quarante. Donc, si le groupe socialiste contribue à garder les libertés publiques et à défendre le suffrage universel, ce n'est toujours que dans la proportion d'un sur quatre, tout au plus. »

Hélas! si les radicaux qui prêtent leur concours ingénu aux socialistes se fient encore aux règles établies par les mathématiques élémentaires, c'est qu'ils ont, en vérité, l'illusion tenace! Au lieu de se lamenter ainsi que des enfants en pénitence pour crime de gourmandise, n'eût-il pas mieux se rappeler une fable bien connue démontrant le tort de tirer, pour autrui, les marrons du feu.

Le monde politique — M. Maret le sait mieux que personne — se compose exclusivement de Bertrands et de Ratons. Or, si Bertrand qu'on soit, on devient toujours, à un moment — l'expérience le prouve aux bons radicaux, aujourd'hui — le Raton d'un plus malin. Il y a encore Robert Macaire et Bertrand. Mais nous laissons de côté, pour l'instant, ces deux individualités symboliques dont la Chambre possède quelques échantillons très réussis, persuadés que la suite des événements actuels ramènera l'attention générale sur les deux Grottesques immortels de Daumier.

### La Charité officielle

Il y a trois jours, M<sup>me</sup> Séverine écrivait ceci dans la *Libre Parole*:

« Rue de Jessaint, 19, est la famille Carpent. Le père, cloué au lit par la maladie, la moitié du temps, ne peut travailler que fort peu, et, lorsqu'il travaille, gagne à peine. La mère, blessée en suite de couches, ne peut, elle, ni laver, ni porter aucun fardeau. Et il y a quatre petites filles en bas âge!

» A leur demande de secours au Bureau de bienfaisance, il a été répondu, m'écrivit le visiteur:

« RETIREZ VOS ENFANTS DE CHEZ LES SŒURS

» ET ON VERRA, ALORS, SI ON PEUT S'OCCUPER DE VOUS. »

» Or, la foi n'est pas un luxe; les indigents y ont droit comme les autres; et cette mise en demeure à la détresse constitue la plus déshonorée des pressions, le plus odieux des chantages. Aux gens de cœur à relever un tel défi — en sauvant ces malheureux! »

C'est une socialiste radicale qui fait cet édifiant aveu.

Se trouvera-t-il un député, un sénateur, un membre du Conseil municipal catholique, pour porter la question de M<sup>me</sup> Séverine à la tribune?

Si non, ce serait à désespérer de la nation et de ses représentants!

### Le corps expéditionnaire de Madagascar

(ARTILLERIE)

Les unités d'artillerie destinées au corps expéditionnaire comprennent: 2 batteries montées de 80 de campagne, 1 section mixte de munitions, 2 sections de parc, 1 détachement d'ouvriers d'artillerie, un détachement d'artificiers. Ces unités seront organisées à la date du 1<sup>er</sup> mars.

Les deux batteries compteront au 38<sup>e</sup> d'artillerie où elles prendront les n<sup>os</sup> 17 et 18; l'une d'elles sera formée à Valence par le 6<sup>e</sup> régiment, l'autre à Nîmes par le 38<sup>e</sup>. Dans chacun de ces régiments le sort désignera le numéro de la batterie qui devra faire partie du corps expéditionnaire.

L'état-major du groupe de batteries montées sera constitué à Nîmes, au 38<sup>e</sup> régiment.

La section mixte de munitions comptera au 38<sup>e</sup> sous la dénomination de 2<sup>e</sup> section mixte de munitions; elle sera formée à Valence, au 6<sup>e</sup>.

Les deux sections de parc compteront au 38<sup>e</sup> d'artillerie sous la dénomination de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sections de parc; elles seront formées à Nîmes.

Le détachement d'ouvriers comptera à la 2<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers à Toulouse et sera formé à Nîmes.

Le détachement d'artificiers comptera à la 1<sup>re</sup> compagnie d'artificiers à Bourges et sera formé à Nîmes.

Les effectifs de ces unités seront les suivants:

Pour chaque batterie montée: 1 capitaine, 3 lieutenants ou sous-lieutenants, 1 adjudant, 1 maréchal des logis chef, 1 maréchal des logis fourrier, 1 sous-chef artificier, 8 maréchaux des logis, 10 brigadiers, 19 hommes de spécialités, 52 servants et 50 conducteurs, soit 4 officiers et 130 hommes.

6 pièces, 4 chevaux de selle, 104 mulets, 33 voitures et 33 conducteurs indigènes.

Pour la section mixte de munitions: 1 capitaine, 2 lieutenants ou sous-lieutenants, 1 adjudant, 5 sous-officiers, 5 brigadiers, 11 hommes de spécialités, 22 servants, 12 conducteurs, 3 chevaux de selle, 90 mulets, 63 voitures, 82 conducteurs indigènes.

Pour la section de parc: 1 capitaine, 2 lieutenants ou sous-lieutenants, 8 sous-officiers, 4 brigadiers, 11 hommes de spécialités, 22 servants, 12 conducteurs.

3 chevaux de selle, 105 mulets, 76 voitures, 97 conducteurs indigènes.

L'état-major du groupe de batteries comprendra 5 officiers dont un chef d'escadron.

Le détachement d'ouvriers d'artillerie com-

prendra: 1 capitaine commandant, 7 sous-officiers, 5 brigadiers et 60 ouvriers et le détachement d'artificiers: 1 officier, 2 sous-officiers, 2 brigadiers et 20 artificiers.

### Circulaire ministérielle

Le ministre de la marine a adressé la circulaire suivante à MM. les vice-amiraux commandant en chef, préfets marimes:

« Paris, le 14 janvier.

» Messieurs, afin de prévenir les demandes qui pourraient vous être adressées à ce sujet, j'ai l'honneur de vous informer que les officiers des troupes de la marine qui sont envoyés à Madagascar, en vue de l'expédition, ne seront pas autorisés à emmener avec eux leur famille pendant la période active des opérations.

» Je vous prie de vouloir bien porter ces dispositions à la connaissance de qui de droit.

» L'insertion au *Journal officiel* et au *Bulletin officiel* tiendra lieu de notification.

» Recevez, Messieurs, etc.

» FÉLIX FAURE. »

## La chute du Ministère

### OPINION DE LA PRESSE

Les *Débats*:

« La Chambre a cédé dans une assez large mesure à la tendance secrète et malsaine qu'ont toutes les Chambres de s'ériger en Convention, c'est-à-dire de s'octroyer la toute-puissance. Elle a à peu près voté la mise en accusation d'un de ses membres les plus distingués. Elle a discuté et blâmé indirectement un arrêt que le Conseil d'Etat avait rendu dans la plénitude de son droit et de son indépendance. Elle a assisté, non sans être scandalisée, à des divergences de vues, de caractères et d'orientations politiques entre des ministres qui mettaient leur intérêt personnel, plus ou moins bien compris, au-dessus de la solidarité qui aurait dû les unir. C'est un pitoyable spectacle donné au pays, et le premier acte d'une très mauvaise pièce qui va maintenant se dérouler devant lui. »

Le *Matin*:

« Quelles indications M. le Président de la République peut-il trouver dans la question engagée, dans le langage tenu à la tribune, dans le nom des orateurs qui ont pris part au débat, dans le vote de l'ordre du jour présenté par M. Krantz? Doit-on faire un ministère de protestation contre l'arrêt d'un tribunal suprême? »

» La situation était absurde, presque ridicule.

» Le seul fait qui résulte de ces scrutins à pointage et contradictoires, c'est qu'il n'y a aucune majorité stable et précise dans la Chambre.

» Pour la première fois, M. le Président de la République se trouve aux prises avec la difficulté de constituer un ministère. Pour son début, M. Casimir-Perier devra résoudre une crise des plus vagues et des plus obscures. »

L'*Eclair*:

« Où maintenant, dit-il, chercher un gouvernement? L'ordre du jour Krantz a été voté à peu près par l'unanimité du parti républi-

cain. C'est donc un ministère de concentration qui s'indique. »

Le *Rappel*:

« Mis en minorité de 22 voix, après une série de vote incohérents et contradictoires, le Cabinet que présidait M. Charles Dupuy est démissionnaire, sans que du débat qui a précédé cet accident il résulte une indication sérieuse, utile; sans que la Chambre ait pu formuler une politique, une volonté; sans qu'il soit possible, — pas plus après qu'avant la disparition du ministère, — de dire où est la majorité, s'il y en a une. »

Le *Figaro*:

« Le scrutin final ne signifie rien et la majorité qui a vaincu est sans cohésion et sans force. Elle ne comprend que des républicains, d'ailleurs fort panachés; elle comprend aussi tous les socialistes. Là, comme dans l'élection de M. Brisson, ils forment l'appoint indispensable. Nous savons bien que, après la victoire, certains hommes courageux de la minorité d'hier passeront aux vainqueurs, mais rien ne prouve qu'ils aient une tendresse très particulière, ni même une préférence pour M. Bourgeois. »

## Bulletin Militaire

Les conscrits de 1894

A en juger par le tableau de recensement qui vient d'être affiché dans toute la France, la classe 1894 sera plus nombreuse encore que celle de 1893.

Mais si l'on consulte les résultats des opérations de recrutement des diverses armées, hors ceux de l'armée russe qui ne sont pas publiés, on constate que les ajournements pour défaut de taille vont sans cesse en augmentant. Nous rapetissons.

Il est possible que ce fait ne soit que momentané. Nous avons beaucoup délaissé les exercices du corps depuis plus d'un demi-siècle. On peut espérer que l'entrain avec lequel on pratique en ce moment les sports de France nous rendra des muscles et nous donnera une génération prochaine solide et vigoureuse.

BULLETIN FINANCIER

15 janvier 1895.

La chute d'un ministère de plus n'est pas capable d'impressionner beaucoup les vieux chevronnés de la spéculation, ni même la jeune troupe élevée au sein d'un scepticisme politique qui est le commencement de la sagesse.

Les douzièmes, somme toute, ne seront pas plus provisoires avec le prochain ministère qu'avec le dernier.

Le 3 0/0 finit à 102.20 après 102.25.

Nos chemins ont assez fortement réagi. Il est certain que les dispositions de la Chambre à leur égard peuvent bien leur faire craindre à l'occasion quelque vilaine réponse du berger à la bergère. Je ne conseille pas aux grandes Compagnies de demander en ce moment quoi que ce soit à la Chambre. Et puis, la hausse un peu fiévreuse d'hier a forcément amené quelques réalisations.

Le marché est peu chargé. La réponse des primes a passé inaperçue et pour la journée de demain les reports paraissent devoir se traiter de 4 à 4 1/2 0/0. C'est raisonnable.

L'Extérieure attaque avec énergie le cours de 74 fr. sur lequel elle veut s'établir. Le change en Espagne continue à se détendre.

Le Turc est en hausse à 26.47. L'Italien n'a pas bougé; il n'a d'ailleurs aucune raison de monter.

Le Suez en ce moment ne cherche pas à faire



parler de lui. A ceux qui discutent notre opinion sur le Suez nous soumettons ce juste calcul. Est-il supposable que dans 10 ans le taux normal de l'argent sera supérieur à 2 0/0? Certainement non. Ce sera un rendement nouveau. Est-il supposable que dans 10 ans le Suez rapportera 120 fr. ? Certainement oui.

Donc, tout capitaliste achetant aujourd'hui du Suez à 3,100 se trouvera dans 10 ans avec 420 fr. de revenu, c'est-à-dire retirer 4 0/0 de son placement alors que le revenu moyen de l'argent sera de 2 0/0. Bref, le Suez est en marche vers 3,500 à 3,700 pour 1895.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 16 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 5°
Midi,	741 mm	au-dessus 7°
Hausse,	1 mm	
Baisse,	3 mm	
Température minima de la nuit		au-dessus 4°

### SAUMUR

#### Commencement d'incendie rue Daillé

Hier soir, vers 6 heures 1/2, à la distillerie Rue, sise rue Daillé, éclatait un incendie qui, grâce à la prompte intervention des pompiers, n'a pas eu de suites graves.

Surchauffé par la chaudière — nous a-t-on dit — un alambic rempli d'alcool s'enflamma dans le laboratoire, en même temps que prenaient feu, autour de la cheminée, les solives du plafond dominant ce laboratoire.

Les pompiers, sous la direction de MM. Hubert, Maurat et Prudhommeau, maîtrisèrent rapidement l'incendie du rez-de-chaussée, en couvrant de sable l'alambic. Quant au plafond, on le préserva en y lançant quelques seaux d'eau.

Il est heureux que les secours aient été organisés aussi rapidement, car la maison Courtet touchant à la distillerie Rue regorgeait de pétrole et d'alcool — démeoagés d'ailleurs au premier signal ; et, si le désastre eût atteint les magasins de M. Courtet, le sinistre prenait des proportions rappelant les catastrophes de la distillerie Combier.

Remarqué sur le théâtre de l'incendie : M. le Maire, M. l'adjoint Piéron, MM. Langlois, Lamy et plusieurs de leurs collègues du Conseil municipal, M. le Procureur de la République, M. le Commissaire de police et ses agents, la gendarmerie, etc., etc.

Les dégâts, se bornant aux bois et aux plâtres du plafond, sont presque insignifiants.

## CONCERT

### de l'Harmonie Saumuroise

Ils nous gâtent véritablement, les directeurs de l'Harmonie Saumuroise, et nous craignons qu'il leur soit bien malaisé d'imaginer, soit comme premiers sujets, soit comme programme, un penlant à l'audition du 10 janvier, cet exquis régal artistique qui cumulait, avec le talent des concertants et le choix des morceaux, l'épanouissement intellectuel et sensoriel d'une soirée intime couronnant un fin dîner savouré entre cinq ou six vrais amis.

Les « auxiliaires » nous permettront de résumer brièvement notre impression à leur égard. On écoute toujours sans douleur les *Diamants de la Couronne*, en dépit de leurs chevrons, et l'*Ouverture* aussi peu *fantastique* que possible de Govaert. M. Blanchard semble un flûtiste fort supportable et qui n'engendrera point — heureusement pour lui — la mélancolie affichée par le titre de sa fantaisie. M. Roger grince et mime très plaisamment sa plainte de l'*Enragé*. Enfin, la grande majorité du public apprécie violemment les channonnelles excentriques de M. F...

Avec M<sup>lle</sup> Lavigne, on déguste le bonheur que procure une voix reflétant exactement l'âme de la cantatrice. Elle pourrait plus qu'elle nous a donné : rayonner les flammes de la passion tragique, comme elle nous le prouvait, l'an dernier, dans les stances de *Sapho*. Mais elle préfère, étant donné son timbre savoureux plein et caressant, se vouer au demi-caractère tout d'émotion et de douleur concentrées, de sourire accentué par le diamant d'une larme. Caroline Duprez — je vous l'affirme — ne disait pas, avec un sentiment plus chaste et plus poignant, le bel arioso des « Saisons », *Celle pour qui jusqu'en ton âme*. Et je déclare hautement n'avoir entendu que M<sup>lle</sup> Lavigne qui traduisit à mon intégrale satisfaction les sublimes sanglots et l'apaisement sublime du *J'ai pardonné*, de Schumann. J'ajoute même qu'aucune autre chanteuse actuelle ne saurait nuancer aussi vivement, aussi poétiquement ces bluettes adorables, pétries de grâce et de discrète tendresse, *Malgré moi* et *Quand l'oiseau chante*, ce dernier lied substitué par M<sup>lle</sup> Lavigne à l'air de la « Reine de Saba », *Plus grand dans son obscurité*, dont la mélodie, d'une sévérité, presque d'une rigidité sculpturales, eut produit l'effet d'une cariatide de Paros jetée sur le bouquet de roses sonores groupées sous l'archet de M. White.

Ah ! M. White ! je le tiens et je vous promets que je ne lâcherai point avant de lui avoir dévidé ma complète et franche opinion.

Je ne dis pas — il ne me croirait point, d'ailleurs — qu'il est le premier des cinq violonistes-rois de l'époque. Mais j'atteste qu'il figure parmi les cinq ; et je le rapprocherais plutôt de Sarasate que de Joachim, parce que

nous ne l'avons jugé que sur des pièces brèves, d'un pittoresque intense il est vrai, et qu'il nous a épargné les formidables (bien longs et parfois bien monotones, hélas ! ) concertos classiques de Beethoven, de Mendelssohn et de Max-Bruch.

Peut-on souhaiter un plus grand volume de son, plus de relief, plus d'emportement ? Je l'ignore, les morceaux ne comportant pas le développement maximum de sonorité. Mais ce que je sais c'est que M. White possède le charme pénétrant, la morbidesse capiteuse et la capricieuse nonchalance des créoles, que son chant contient l'expression juste et toute l'expression exigée par la nature variée de ses thèmes ; c'est que son style, son phrasé, ses ornements respirent la sobriété, l'élégance et la distinction, qu'il revêt en tous les détails un cachet personnel et qu'il constitue une originalité. Et puis, il déploie cet immense talent d'éviter la mignardise, l'efféminement, de répudier le bâillement du portamento et la banalité du rallentando, qu'il est l'esclave de la mesure et du rythme et qu'il donne à la note sa juste valeur, tout en indiquant la nuance et la touche voulues.

Vous conviendrez bien avec moi qu'il est impossible de dérouler la *Cavatine* de Raff avec plus d'élévation, je dirais même avec plus d'atticisme et d'éloquence. Son génie propre, c'est le naturel. Avec lui, pas d'acrobatisme, de clownerie, d'artifice, de contorsion, ni d'effort apparent : toujours la sécurité, la placidité, une aisance et un enjouement imperceptiblement railleurs, en somme l'impeccabilité absolue. Maître en composition, il est aussi maître en exécution. Il jette un sort à l'auditeur dès le premier frisson des cordes. Ce qu'on nomme difficultés n'existe ni pour lui, ni chez lui. On ne le voit, on ne le soupçonne même pas. Ses variations les plus ardues, les plus inaccessibles, bast ! il vous semble qu'un enfant les distillerait pardessus la jambe. Rappelez-vous le tourbillonnement si purement lumineux de la *Ronde des Elfes*, les broderies et les dentelles aériennes de la *Sérénade*, les éblouissantes fusées chromatiques et les féériques ciselures de la *Styrienne* que seul, jusqu'à ce jour, Marsick s'est permis d'affronter. Rappelez-vous les pizzicati mordants, brûlants, de l'introduction de la chanson Chilienne (une *Zamacueca* que vous ne confondrez point, s. v. p., avec celle de Théodore Ritter) donnée comme adieu, comme remerciement de notre si légitime et sincère enthousiasme ; les staccati qui nous représentaient l'éclat et les voltiges de la batte saphirienne de Puck-Arlequin flottant, dans « le Songe d'une nuit d'été », les épaules de Bottom ; et le trille suraigu faisant, à chaque anneau, à chaque tronçon de la phrase troublante et pâmée, danser et pétiller — la durée d'un éclair — au bout du manche de l'instrument,

les leurs bleuâtres de ses feux-follets. Rappelez-vous notre admiration, l'ensorcellement de l'assemblée, nos cris, nos ovations et décidez si dans cette appréciation nous outrepassons la vérité.

Aussi vrai que nous sentons et déplorons notre lamentable insuffisance pour exprimer de semblables merveilles, nous ne nous résignerons jamais à ne plus entendre M. White.

A vous, brave *Harmonie*, de nous rendre le maestro, dans le plus bref délai, de force ou de gré. Sinon, je casse tout.

### Contributions indirectes

Un concours pour le surnumérariat de l'Administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le 15 mars 1895.

Les conditions d'âge pour l'admission au surnumérariat sont fixées ainsi qu'il suit par les règlements :

Pour le service des bureaux, 19 ans au moins et 25 ans au plus ;

Pour le service actif, 20 ans au moins et 25 ans au plus.

Néanmoins peuvent être nommés surnuméraires à 18 ans les fils des employés des Contributions indirectes, ainsi que les jeunes gens en possession du diplôme de bachelier-ès-lettres ou ès-sciences.

Les jeunes gens à qui il manque moins d'une année pour atteindre le minimum d'âge peuvent se présenter à l'examen ; mais, s'ils sont reconnus admissibles, ils ne sont appelés à commencer leur surnumérariat qu'à l'âge réglementaire.

Sont exceptionnellement admis à concourir jusqu'à l'âge de 30 ans les postulants qui justifient de services militaires dont la durée compense le temps qui les place en dehors de la limite d'âge ainsi que ceux qui justifient de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite.

Les postulants se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir, à la direction des Contributions indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire avant le 15 février. Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Les candidats qui justifieront du diplôme de licencié-ès-lettres, ès-sciences ou en droit seront dispensés de l'examen.

### ANGERS

#### Le 6<sup>e</sup> génie à Madagascar

Le tirage au sort d'une compagnie du 6<sup>e</sup> régiment du génie, pour faire partie du corps expéditionnaire de Madagascar, a favorisé la 4<sup>e</sup> compagnie du 10<sup>e</sup> bataillon.

MM. les lieutenants Simonin et Thomas font partie de la compagnie désignée. Les officiers de complément seront désignés par le ministre.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Alors, sur une des corles rigides, ballotté entre la mer et le ciel, prêt à se rompre à tout instant sous le choc d'une lame, un groupe apparut.

Une sorte de paquet informe, ramené sur lui-même par des lignes, fut saisi à l'avant par les robustes mains d'un gabier.

Puis ce fut le tour du second paquet, qui échappa lui aussi par miracle à la mer.

De l'avant du yacht une voix cria :

— Deux femmes, commandant !

Philippe ne parla point. Il avait les dents serrées. Seulement, ses yeux s'élevèrent chargés de prières, vers la voûte noire.

De ces deux femmes, l'une était Hira.

Morte, ou... vivante ?

Il ne pouvait s'en enquérir.

Au lieu de courir vers l'enfant étendue, rigide au fond du canot, il devait lutter là, à son poste, ayant charge d'âmes et de vies.

Il raidit donc ses muscles et son énergie, refoula sa pensée, et commanda machine arrière, espérant ainsi retarder quelque peu le choc contre les récifs.

Cette manœuvre fut inutile. L'infernale poussée avait ramené le yacht à la côte, son point de départ. Un craquement horrible annonça que le navire heurtait sa quille aux invisibles arêtes.

Une seule vague, une seule et c'en était fait.

Le navire allait s'entreouvrir, s'éventrer de l'avant à l'arrière, creusant un effroyable vortex, un tourbillon dans lequel il s'engloutirait, entraînant avec lui ses imprudents sauveurs.

— Capitaine, — demanda le matelot qui veillait à l'avant du canot ; — faut-il couper les amarres ?

— Non ! — répondit Philippe haletant. — Tiens bon, garçon !

Ses yeux s'attachèrent à l'*Alcyone* ; ils ne la quittèrent plus.

Un coup de sifflet retentit. Aussitôt une trentaine de matelots du yacht se glissant le long des filières embarquaient dans le canot. Le reste de l'équipage ayant réussi à mettre à flot la seconde baleinière, s'appretait

à faire le terrible voisinage du bâtiment en perdition.

En ce moment, à deux milles au large, le lieutenant de vaisseau aperçut le sinistre pivot de la trombe accourant.

C'était le dernier assaut de la tourmente.

Mais quel assaut !

De ce point, les marins épouvantés pouvaient mesurer les dimensions formidables de la colonne liquide. Sur son passage, la mer, comprimée, gonflait les bords de sa cuvette comme la margelle d'un puits fantastique.

La première lame de ces volutes allait prendre par le travers l'*Alcyone* et les deux embarcations. C'en était fait de tout le monde, si l'on ne parvenait à éluder ce choc formidable.

Quelques secondes et l'épave, aussi bien que les canots, serait broyée, mise en pièce par la trombe.

Une voix commanda du pont de l'*Alcyone* :

— Larguez les amarres !

C'était la voix de Kerdistel.

Seul, resté debout et le dernier sur la carcasse du yacht, le commandant avait fait d'avance le sacrifice de sa vie. Mais il n'acceptait

pas le sacrifice de ses amis et de ses sauveurs. C'était lui qui avait jeté l'ordre.

La hache d'un matelot trancha d'un seul coup les liens.

Alors Kerdistel s'approcha de la coupée, et, des larmes plein les yeux, embrassa d'un dernier regard ce navire qu'il n'avait pu sauver et qu'il abandonnait à son tour.

C'était son bien, sa chose, cette « *Alcyone* » expirante. C'était plus : sa vie passée et sa vie présente, le monde de ses rêves et de ses souvenirs.

Le yacht, atteint par les dernières vagues du ressac, talonna avec une grande violence. Toute la membrure frémit et rendit un son lugubre, un véritable gémissement.

Le commandant de l'*Alcyone* se décida enfin à descendre l'échelle de coupée. Mais déjà le canot à vapeur avait débordé.

— Sautez, commandant, sautez ! crièrent les matelots désespérés.

Kerdistel leva les deux bras au ciel, puis se signa.

La trombe arrivait avec la vitesse d'une locomotive lancée à toute vapeur. Une vague escalada la dunette et l'on entendit l'eau pénétrer dans le ventre de l'*Alcyone*.



### Un homme brûlé vif

Le nommé Leveau, rentier, faubourg Saint-Michel, à Angers, a été trouvé dimanche asphyxié dans son domicile.

Etant depuis quelque temps paralysé, il est tombé sur une grille pleine de charbon allumé et placée près de son lit. Comme il ne pouvait se relever, ce pauvre homme est mort après d'horribles souffrances. La tête et la partie supérieure du corps ont été à moitié carbonisées.

Ce sont les voisins qui l'on trouvé dans cette triste position.

### Mort subite

Avant-hier, le nommé Bricault, âgé de 39 ans, ouvrier de fabrique à la manufacture de l'Ecce-Homo, est mort subitement pendant qu'il travaillait.

M. le docteur Larivière, qui avait été appelé, n'a pu que constater le décès.

Il a déclaré que la mort était due à une congestion cérébrale.

Le corps de Bricault a été immédiatement transporté à son domicile.

### Le vélocipède de Place

Qu'il soit à l'entraînement ou qu'il ait une simple course à faire, le vélocipédiste a toujours un grand intérêt à savoir à quelle vitesse il marche. Jusqu'à présent, les appareils enregistreurs étaient fort coûteux et peu sensibles; ils ne pouvaient, par suite de l'inertie de leur mécanisme, accuser instantanément les différences de vitesse.

M. le capitaine de Place vient d'imaginer un système qui remédie à cet inconvénient. A vrai dire, nous voyons déjà fonctionner sur les machines à coudre un procédé analogue, lorsque la couturière veut faire la navette. Une petite roulette en caoutchouc prend contact sur le pneumatique, contact trop faible pour le détériorer, mais suffisant pour animer la roulette d'un mouvement exactement proportionnel à celui des roues. La petite roulette porte un axe, muni d'une aiguille, qui fonctionne comme tous les enregistreurs possibles.

L'invention consiste donc essentiellement à prendre la vitesse sur les roues mêmes et à l'indiquer instantanément, avec toutes ses variations, le tout à un prix modique.

### La Croix Rouge

Le Comité de la Société française de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge) s'est réuni vendredi à Nantes, et a résolu de s'occuper immédiatement de préparer un premier envoi d'objets destinés à adoucir les souffrances des malades et des blessés à Madagascar.

L'envoi consistera principalement en objets de literie, couvertures, chemises et ceintures de flanelle, vins toniques, médicaments,

La baleinière, vigoureusement enlevée par ses rameurs, était déjà au large.

Dans le canot à vapeur, tous les hommes, debout, tendaient les bras à l'infortuné commandant.

L'eau le couvrit.

Pendant quelques secondes, mornes, désolés, les matelots ne virent rien apparaître sur la surface convulsée.

Mais, brusquement, une main avait saisi le bordage.

C'était Kerlistel.

Il avait nagé énergiquement.

Tandis que les dix bras s'empressaient de le hisser à bord, on put distinguer un autre être pageant à côté du bateau.

Et le commandant en s'affaissant, épuisé, murmura :

— Le chien ! Sauvez le chien.

(A suivre.)

### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, N° 1, rue Beaupaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

conserves de viandes, bouillon conservé, etc.

Le Comité compte expédier ce premier envoi au moment du départ des premières troupes du corps expéditionnaire, afin d'être prêt à subvenir aux premiers besoins.

### Un phénomène astronomique. — 1895 et la mort de Jésus-Christ

Une curiosité que signalent plusieurs journaux :

L'année 1895 présentera une particularité astronomique remarquable.

Le Vendredi saint, les astres qui gravitent autour de notre soleil occuperont la position exacte qu'ils avaient au firmament le jour où le Christ est mort sur la croix.

C'est la première fois que ce fait se produira depuis 1862 ans.

Nous disons 1862 ans, car on sait que l'ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ, et non de sa mort, qui eut lieu, selon la tradition, lorsqu'il avait trente-trois ans.

Donc, le Vendredi saint prochain, à 4 h. 20 du matin, la lune passera devant l'Épi de la Vierge et cachera cette constellation pendant plus d'une heure.

### État Civil de Saumur

#### NAISSANCES

Le 12 janvier. — Louise-Marie Jarousseau, rue Dacier, 9.

#### DÉCÈS

Le 13 janvier. — Angélique Renault, blanchisseuse, veuve de Isidore-Marie Nicolas, 73 ans, à l'Hospice; — Anne Hudon, sans profession, veuve de Abraham Niveleau, 72 ans, à l'Hôpital.

Bien des gens hésitent à se purger de peur d'avaler des drogues nuisibles. Il est bon de leur faire savoir que la **Tisane Dussolin** ne peut en aucun cas leur faire de mal, tout en régénérant le sang, le rafraîchissant, et chassant les humeurs. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

### Chronique Vinicole

#### La PRODUCTION du VIN en 1894

La reconstitution des vignobles es poursuivie avec méthode et persévérance; elle se traduit par des augmentations de superficie dans 28 départements, mais les arrachages effectués en vue de préparer le terrain pour de nouvelles plantations ont pris sur certains points une grande importance. Toutes compensations faites, la superficie de l'ensemble du vignoble français a diminué en 1894 de plus de 26,000 hectares; et cette superficie est aujourd'hui de 4,766,844 hectares.

La production totale en 1894 s'est élevée en France à 39,032,809 hectolitres, en diminution de 11,016,961 hectolitres en 1893 et en augmentation de 8,778,108 hectolitres sur la récolte moyenne des dix dernières années. Le rendement moyen à l'hectare, pour l'année 1894, ressort donc à 22 hectolitres, soit une diminution de 6 hectolitres par rapport à la quotité de rendement moyen de 1893.

La production des vins de raisins secs n'a été que de 514,002 hectolitres (dont 228,966 hectolitres pour la fabrication industrielle) contre 834,236 hectolitres en 1893. La fabrication des vins de sucre s'est également ralentie (1,147,167 hectolitres contre 1,210,017 hectolitres en 1893).

Pour les dix premiers mois de 1894, les importations de vins se sont élevées à 3,513,437 hectolitres. Les vins d'Espagne figurent dans ce chiffre pour 1,773,193 hectolitres; les vins d'Italie pour 16,214 hectolitres; les vins de Portugal pour 1,002 hectolitres; les vins d'Algérie pour 1,514,029, et ceux de Tunisie pour 28,250.

Les départements où la production des vins a été la plus abondante sont : Hérault, 8 millions 806,526 hectolitres, contre 7,188,032 en 1893; Aude, 4,785,237, contre 4,414,601; Gironde, 2,333,996, au lieu de 4,927,897; Gard, 2,220,297, au lieu de 2,045,722; Pyrénées-Orientales, 1,940,790, au lieu de 1 million 841,552; Bouches-du-Rhône, 1,192,756, au lieu de 1,210,117; Puy-de-Dôme, 4 million 015,958, au lieu de 1,200,000; Yonne, 947 mille 910, au lieu de 1,314,403; Rhône, 810,218, au lieu de 1,011,219; Indre-et-Loire, 808,762, au lieu de 1,415,438; Loire-Inférieure, 754,000, au lieu de 2,580,000; Loir-et-Cher, 711,267, au lieu de 971,793; Gers, 667,850, au lieu de 2,002,838; Saône-et-Loire, 605,972, au lieu de 780,562; Aube, 576,228,

au lieu de 370,592; Var, 519,208, au lieu de 620,585; Charente-Inférieure, 508,179, au lieu de 940,636, etc. En résumé, 42 départements seulement ont eu une production supérieure à celle de 1893, alors que pour 64 la production a été inférieure.

Quant à la valeur approximative des vins, elle est estimée à 928,929,995 francs dont 844,007,894 fr. pour 38,013,151 hectolitres de qualité ordinaire et 84,922,101 fr. pour 1,039,638 hectolitres de qualité supérieure.

En ce qui concerne l'Algérie, les chiffres définitifs de la récolte s'élèvent à 3,642,479 hectolitres pour une superficie de 114,887 hectares.

## Dernières Nouvelles

### Démission du Président de la République

Hier soir, à dix heures, aux journalistes qui se rendaient soit à l'Élysée, soit au ministère de l'intérieur pour avoir les derniers renseignements de la soirée sur la crise ministérielle, on communiquait, sans commentaire, la note suivante :

« M. le Président de la République » que a pris la résolution de résigner ses fonctions.

» La séance et le vote d'hier ne » sont à ses yeux qu'un incident » secondaire. Une lutte est engagée contre le régime parlementaire et contre les libertés publiques. Il avait espéré que la présidence de la République, dépourvue de moyens d'action, demeurerait hors des atteintes des partis, que la confiance politique de tous les républicains lui donnerait force et autorité; il avait espéré que ceux qui l'avaient, malgré lui, placé à un poste où il ne peut se défendre lui-même, prendraient la défense de la première magistrature de l'Etat. Il a prié les ministres de reprendre provisoirement leur démission pour assurer la transmission des pouvoirs.

» M. Charles Dupuy, président du Conseil, a fait connaître la détermination du Président de la République au président du Sénat et au président de la Chambre, qui vont convoquer le Parlement d'urgence. »

Les Chambres se réuniront aujourd'hui même à trois heures pour entendre la lecture du message de démission.

### A l' « Officiel »

L'Officiel publie la note suivante :

« M. le Président de la République a pris la résolution de résigner ses fonctions. Il a prié les ministres de reprendre provisoirement leur démission pour assurer la transmission des pouvoirs. »

Suit la convocation du Sénat et de la Chambre des députés pour aujourd'hui mercredi à trois heures.

### La démission de M. Casimir-Perier

Et les journaux de ce matin

La démission inattendue du Président de la République est l'objet des commentaires de toute la presse. Voici en quels termes l'apprécient les principaux journaux du matin :

De Figaro :

« Le pays va juger sévèrement la défaillance de M. Casimir-Perier, auquel il avait donné le mandat important de défendre la société menacée. Tous, nous avons constaté avec terreur, au milieu de l'affolement général des modérés, au milieu de la pénurie des hommes d'Etat et de la culbute des ministères, la confusion des pouvoirs, les empiétements chaque jour plus nets du parti socialiste, qui injurie, menace et attaque tout et dont l'audace rend peu à peu hésitants les magistrats-eux-mêmes, tant s'affaiblit dans l'esprit public le sentiment du devoir et du droit. »

De l'Estafette :

« A la première difficulté sérieuse qui se présente, M. Casimir-Perier abandonne son poste, et M. Casimir-Perier est un soldat. Nous craignons que l'opinion ne soit sévère à son égard; en fait, il abdique devant la poussée révolutionnaire. M. Gérault-Richard a raison du Président de la République. »

De Journal des Débats :

« En présence des terribles périls que font courir à notre pays l'audace croissante des révolutionnaires, la mollesse et l'inertie des modérés, la faiblesse d'une administration livrée aux influences radicales, en face de ces dangers, peut-être y avait-il d'autres résolutions à prendre que celle d'une abdication. »

» Peut-être une lutte engagée, par des voies légales, bien entendu, mais par tous les moyens, sans exception, que comporte la Constitution, aurait-elle offert, non pas aujourd'hui, non pas hier, mais il y a quelques semaines ou quelques mois, des chances sérieuses de succès.

» Peut-être, maintenant encore, la situation offrait-elle d'autres remèdes que celui auquel M. Casimir-Perier vient de recourir. »

De l'Autorité :

« On aurait compris une démission se produisant à la suite d'une très longue crise ministérielle, en face de difficultés se présentant comme insurmontables, le Président placé dans l'impossibilité de former un cabinet de son choix et la nécessité d'appeler au pouvoir des adversaires.

» Mais l'opinion publique jugera avec la dernière sévérité la démission qui survient aujourd'hui. »

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser...

AVIS - pour éviter toute contravention se procurer immédiatement des pastilles du Dr Cabanes, qui guérissent Rhumes, toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc.

Les Pastilles du Dr Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

Les Pastilles du Dr Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt : Pharm. DERBECC, 24, Rue de Charonne, PARIS





FONDS		Est . . . . .	955	VALEURS DIVERSES		Russe 4 0/0 1893 . . . . .	102 90	Bons de lot de 100 fr. . . . .	55 25
3 0/0 . . . . .	102	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	474	Gaz pour l'étranger . . . . .	625	— 4 0/0 Consolid. 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série	101 40	VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0 amortissable . . . . .	100 90	Lyon-Méditerranée . . . . .	1442 50	Gaz Compagnie parisienne . . . . .	1080	— 3 0/0 or 1891 . . . . .	87 45	OBLIGATIONS	
3 1/2 1894 . . . . .	108 35	— Obl. 3 0/0 . . . . .	479	Cie Transatlantique . . . . .	338	VILLE DE PARIS		Chemins Brésiliens 4 1/2 . . . . .	405
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT			Midi . . . . .	Omnibus de Paris . . . . .	1085	—		Eaux Compagnie générale 3 0/0 . . . . .	475
Banque de France . . . . .	3800	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	476 50	Suez (actions) . . . . .	3080	—		Gaz Compagnie parisienne 5 0/0 . . . . .	510
Comptoir national d'Escompte . . . . .	572	Nord . . . . .	1805	FONDS ÉTRANGERS		—		Fives-Lille . . . . .	480
Crédit Foncier . . . . .	910	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	491	Anglais 2 3/4 . . . . .	104 40	—		Transatlantique 3 0/0 . . . . .	333
Crédit Industriel . . . . .	—	Orléans . . . . .	1595	Autriche 4 0/0 or . . . . .	—	—		Panama 1 <sup>re</sup> série 6 0/0 . . . . .	25 50
Crédit Lyonnais . . . . .	831	— Obl. 3 0/0 1884 nouv. . . . .	485	Egypte Dette unifiée . . . . .	104 50	—		— 2 <sup>e</sup> série 6 0/0 . . . . .	22 50
Société Générale . . . . .	474	Ouest . . . . .	1100	Espagne extérieure 4 0/0 . . . . .	—	—		— 3 <sup>e</sup> série 6 0/0 . . . . .	79 75
CHEMINS DE FER			— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	Hongrois 4 0/0 or . . . . .	—	—		— à lots . . . . .	120
Est-Algérien . . . . .	595	Ouest-Algérien . . . . .	476	Italien 5 0/0 . . . . .	—	—		Suez 5 0/0 . . . . .	647
— Obl. 3 0/0 . . . . .	452	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	460	Portugais 4 1/2 0/0 . . . . .	—	—		— 3 0/0 . . . . .	—

Tribunal de Commerce de Saumur

MM. les créanciers de la faillite B. neau, ancien boulanger à Saumur, conformément aux dispositions de l'art. 504 du Code de commerce, sont invités à se présenter, le mardi 22 janvier 1895, à 10 heures du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier, MORON.

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Chemineau

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Chemineau, maître d'hôtel à Doué, en exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le lundi 21 janvier 1895, à 10 heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier, MORON.

Etude de M<sup>e</sup> G. BARON, avoué licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 13.

D'UN JUGEMENT par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1894, enregistré, au profit de M<sup>me</sup> Marie-Emilie Closier, couturière, épouse de M. Albert-Fromentin Carreau, serrurier, ayant demeuré en dernier lieu rue des Capucins, à Saumur, aujourd'hui sans domicile ni résidence connus en France, ladite dame domiciliée de droit avec lui, mais résidant de fait rue de la Visitation, n° 12, même ville, contre ledit sieur Albert Fromentin Carreau, son mari,

Il appert :  
Que ladite dame Marie-Emilie Closier a été déclarée divorcée d'avec ledit sieur Albert Fromentin Carreau, son mari, défaittant.

La présente publication est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur, en date du 14 janvier 1895, conformément à l'article 247 du Code civil modifié par la loi du 18 avril 1886, le jugement n'ayant pu être signifié à la personne du dit Carreau.

Pour extrait certifié conforme.  
Saumur, le 15 janvier 1895.  
G. BARON.

Assistance judiciaire, décision du bureau de Saumur du 11 juillet 1894.

AVIS

M. BOUCHARD-BAYLE fait savoir qu'il vient d'ouvrir un cabinet d'Architecture, de Géométrie et d'Expertise, rue Dacier, 47, à Saumur, de 8 h. à 11 h., et de 4 h. à 5 h.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'Amiable  
Pour cause de départ  
UNE MAISON

Située au bourg des Rosiers, sur la place, servant d'hôtel, avec ou sans le matériel.

Facilités de paiement.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire.

Occasion

A VENDRE

APRÈS SUCCESSION  
Un MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT

École de dressage et d'équitation, location de chevaux de chasse et vente de chevaux de luxe, etc., etc.

Cet établissement, d'une installation irréprochable, est situé dans une ville importante, fréquentée par les grands maîtres d'équipages et sa clientèle se compose de l'élite de la société.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. CARLIER, propriétaire à Villers-sur-Coudun (Oise).

A Céder de suite  
L'HOTEL DE LA BOULE-D'OR

A Doué-la-Fontaine,  
Situé au centre des affaires, mobilier et matériel neufs.

Nombreuse et bonne clientèle  
S'adresser, pour traiter, à M. CHEMINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas

A VENDRE  
Vieux Journaux et Pognures

S'adresser au bureau du journal.

VIN du D<sup>r</sup> YVON

Tonique et Reconstituaat  
A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.  
PHARMACIE NORMANDINE  
G. DESCHAMPS  
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. { 26 litres pour 25  
— blanc 45 c. — { Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.  
P. ANDRIEUX.

ÉPICERIE NOUVELLE

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Le numéro 4743 a gagné la superbe poupée mécanique

Numéros gagnants	Numéros gagnants
606 Un objet d'Etrennes.	1071 Un litre Elixir.
238 Une terrine foies gras.	207 Un litre Menier.
89 Une bouteille exquis Guignolet.	1492 Un sac chocolat surfin
273 Une bott. boudoir.	143 Un sucre de pommes.
928 Un sac marrons glacés.	2304 Une bouteille Champagne.
1050 Une caisse mandarins.	830 Un exquis Guignolet.
2710 Une boîte biscuits Champagne.	2517 Un litre d'eau-de-vie de marc.
173 Une bouteille vin de Turquie.	1159 Un sac fondants surfins.
1481 Une boîte Madeleines de Commercy.	1172 Un litre liqueur.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES DE FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Dîners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers . . . . .	depuis 4 75	Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20 <sup>e</sup>	
Hafner, de Strasbourg, —	2 25	Saucisses et cervelas fumés.	
Louis Henry, id. —	3 25	Poitrine fumée, Jambon d'York.	
Pâtés foie de canards. —	2 25	Caviar de Russie.	
		Anchois de Norvège.	

FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévêque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4<sup>o</sup>

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

ET SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. —  
Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, Imprimerie Paul Godet.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRÉ,

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1895